

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt et un octobre à partir de vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville-sur-l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Olivier MARTET, Maire**.

Etaient présents :

BRANDMEYER Paul, COLLET Claudine, DANIEL Bertrand, DEBESSAT Véronique, DORE Nadia, EL OMARI Abdulhak, GALLOIS Nadine, GENAY Jacqueline, KONGS Olivier, LANA Cécile, LARDIN Francis, LEMOINE Michaël, MANGEOT Catherine, MARTET Olivier, MAUSOLEO Corinne, PETITDEMANGE Monique, PILLER Christian, SASSETTI Evelyne, SAUVANET-ARCHENT William, SCHLEGEL Laetitia, VAUTRIN Frédéric.

Avaient donné procuration :

Monsieur Rémi GEORGES a donné procuration à Monsieur Paul BRANDMEYER, Monsieur Teddy DELBE a donné procuration à Monsieur Frédéric VAUTRIN, Monsieur Xavier DUCRET avait donné procuration à Madame Nadia DORE, Monsieur Michel GUTH avait donné procuration à Monsieur Michaël LEMOINE, Monsieur Hervé LAHEURTE avait donné procuration à Monsieur Olivier MARTET.

Etait absent :

Monsieur Marc MEYER.

Secrétaire : Monsieur MARTET désigne Madame Nadine GALLOIS comme secrétaire de séance.

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour un point concernant le règlement des affouages, ce qui est approuvé à l'unanimité.

En introduction, le Maire souhaite rendre hommage à Monsieur Jean Paul SIMON, décédé le 20 octobre, en observant une minute de silence. Les obsèques auront lieu ce jeudi 24 octobre à 14h30 en l'église de Blainville-sur-l'Eau.

Le Maire soumet ensuite à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance du mardi 25 juin 2024.

Monsieur Christian PILLER fait remarquer un oubli dans le premier point à savoir « autorise **à l'unanimité** Monsieur le Maire ». Celui-ci sera corrigé.

Après en avoir délibéré, le compte rendu est approuvé avec 23 voix pour et 3 abstentions.

01. Finances – Avenant n°11 marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux

Le Maire sollicite l'autorisation des membres du Conseil Municipal pour signer l'avenant n°11 au contrat d'exploitation de chauffage entre la commune et la société ATFE.

Monsieur MARTET explique que le marché est mensuel avec une valeur lissée, et que cet avenant vise à fixer le prix du gaz.

Bien que cette diminution du tarif soit une bonne nouvelle pour la collectivité, il n'en est pas moins que le contexte est aux augmentations. Pour preuve le marché des assurances, nouvellement lancé, laisse présager d'une forte augmentation des tarifs allant jusqu'à 145% du prix de base pour des garanties moindres par rapport au marché actuel.

Après ces explications, les membres du Conseil Municipal approuvent l'avenant n°11 au marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux à l'unanimité.

02. Urbanisme – Achat d'une parcelle de terrain

Le Maire sollicite l'autorisation des membres du Conseil Municipal pour acquérir la parcelle AI0093, d'une superficie de 626 m², au prix de 2,00 € par mètre carré, pour un montant total de 1 252 €.

Cette acquisition s'inscrit dans le projet global de maraîchage sur le territoire communal. Concernant ce projet, la production a déjà débuté. Aussi afin d'étendre la zone dédiée à la production, l'acquisition de cette parcelle est nécessaire.

Après explications, les membres du Conseil Municipal approuvent l'achat de la parcelle AI0093 d'une superficie de 626 m² au tarif de 1 252 € à l'unanimité.

03. Finances – Convention prise en charge questionnaire pratique sportive

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation de prendre en charge 50 % de la facture pour la conception du questionnaire sur la pratique sportive sur le territoire, en partenariat avec la commune de Damelevières. Le coût total s'élève à 528,00 € TTC, soit une participation de 264,00 € pour chaque commune.

Monsieur Michaël LEMOINE explique que ce questionnaire porte sur la pratique sportive à Blainville, Damelevières et les villages environnants. Les frais seront partagés à parts égales avec Damelevières.

Après explications, les membres du Conseil Municipal approuvent la prise en charge de 50% de la facture correspondante à l'unanimité.

Monsieur Christian PILLER demande à qui est destiné ce questionnaire. Monsieur Michaël LEMOINE lui répond qu'il est destiné aux habitants et associations du territoire et qu'il a été distribué avec le Blainvillois de Juillet dernier.

04. Travaux – Convention d’occupation du domaine public routier

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à signer la convention d’occupation du domaine public routier avec le Département de Meurthe-et-Moselle ci-jointe.

La présente convention a pour objet d’autoriser à titre dérogatoire la commune à exécuter les travaux de pose d’éclairage à LED sur les gardes corps de l’ouvrage D001d015 (Pont sur la Meurthe PR 0+135), ainsi que de la déposer dans anciens candélabres, et de définir les obligations respectives des parties.

Monsieur le Maire explique qu’après presque 10 années de recherche de solution technique avec les services du Département et la mairie, celle-ci a enfin été trouvée et une demande de subvention sera d’ailleurs déposée ultérieurement afin d’aider à financer ces travaux.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer la présente convention à l’unanimité.

05. Ressources Humaines – Tableau des effectifs

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à modifier le tableau des effectifs suite aux avancements de grade et promotion interne pour l’année 2024.

Après présentation par Monsieur le Maire des modifications nécessaires pour la nomination des agents concernés, les membres du Conseil Municipal approuvent le tableau des effectifs à l’unanimité.

06. Finances – Bail local 1 Avenue le Nid

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à signer le bail pour une partie du local sis 1 Avenue le Nid.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer le bail pour le local sis 1 Avenue le Nid à l’unanimité.

07. Jeunesse – Renouvellement Projet Educatif Territorial (PEDT)

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l’autoriser à signer la convention de renouvellement du PEDT pour la période 2024 à 2027.

Après explications de Madame Nadia DORE, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à signer le PEDT pour une nouvelle durée de trois ans à l’unanimité.

08. Vie associative – Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à verser une subvention exceptionnelle formulée par le club de Kick boxing pour permettre le paiement du solde de la facture pour la fabrication et la pose des supports de sac de frappe d'un montant de 3 896,98 € TTC.

Après explication de Monsieur Michaël LEMOINE, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à verser la subvention exceptionnelle au club de kick boxing pour un montant de 3 896,98 €, à 25 voix pour et une abstention.

Monsieur Christian PILLER demande s'il s'agit d'une subvention de la totalité de la facture ou du solde. Monsieur le Maire lui répond qu'il s'agit de la totalité de la facture correspondant aux supports des sacs qui n'étaient pas prévus au départ mais qui se sont avérés nécessaires.

09. Urbanisme – Rétrocession voirie

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'autoriser la rétrocession des voies, espaces et équipements communs de la première tranche du lotissement « Les jardins de Blainville » de la société TERRALIA à la commune de Blainville sur l'Eau.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à procéder à la rétrocession de la voirie de la première tranche du lotissement « Les jardins de Blainville » avec la société TERRALIA.

10. Forêt – Règlement des affouages sur pied

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'autoriser les modifications du règlement des affouages sur pied.

Monsieur Paul BRANDMEYER explique que celui-ci est une version condensée de l'ancien. Le prix du stère à 9€ sur pied reste inchangé avec obligation de se chauffer au bois et revente interdite.

Pour information, il précise qu'en 2023, il y avait 16 affouagistes et 23 en 2024.

Après explications, les membres du Conseil Municipal autorisent les modifications du règlement d'affouage sur pied à l'unanimité.

11. Informations et questions diverses

✓ Informations :

- Plusieurs habitations, en raison de leur état de délabrement et de la végétation envahissante, feront l'objet d'arrêtés de péril. La commune va entreprendre des démarches pour contraindre les propriétaires à entretenir leurs biens, ces situations représentant de réels troubles et des menaces pour l'ordre public.
- Les incivilités ont repris le week-end dernier, après un été relativement calme. Une rencontre s'est tenue ce jour avec le nouveau commandant de

la compagnie de gendarmerie de Lunéville puis avec le responsable départemental. La mise en place du Conseil des droits et devoirs des familles est en cours et les parents sont demandeurs de mesures. D'ici un mois, deux familles seront convoquées dans le cadre de ce dispositif.

✓ **Remerciements :**

- Le SSIAD remercie la commune pour le versement de sa subvention de fonctionnement annuelle,
- La Croix Rouge Française remercie également la commune pour sa participation au fonctionnement annuel de l'association.

✓ **Animations :**

- 25 octobre : Halloween à la ludothèque,
- 26 octobre : halloween à la médiathèque,
- 11 novembre : cérémonie patriotique avec les élèves de CM de l'école Jules Ferry et les jeunes du CMJ, à cette occasion il y aura une exposition en salle des mariages,
- 24 novembre : une naissance, un arbre,
- 30 novembre : accueil des nouveaux habitants,
- 30 novembre : animation conjointe entre la ludothèque et l'EMEA « Numérique, le déclic » à la MFC,
- 25 octobre : marche A Vos Baskets octobre rose en semi nocturne avec un départ près du lavoir. A l'issue des barbecues seront mis à disposition et une cagnotte sera faite au bénéfice de l'ICL,
- 27 octobre : halloweekiden à Damelevières,
- 10 novembre : A vos Baskets,
- 19 novembre : « Chass ton taf » avec la mission locale afin de promouvoir l'emploi sur le territoire. Cette manifestation s'adresse à tout type de public et de tout âge.

✓ **Informations :**

- Recrutement d'un stagiaire STAPS cette année encore et ce à l'issue du job dating qui s'est tenu ce jour. Comme les années précédentes il aura en charge l'organisation des Ecoliades et cette année également les Boucles du Haut des places,
- Distribution des colis des Aînés début décembre,
- Formation du groupe de travail pour la réalisation des décorations de Noël les 9, 16 et 23 novembre, rendez-vous à partir de 8h30 au local des services techniques.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 45.
Fait à Blainville-sur-l'Eau, les jours et an susdits.

Le Maire

Olivier MARTET